



PARAMETRAGE

## APRES LA FORMATION

Le titulaire du Bac Pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés peut :

- Entrer directement dans la vie active
- Poursuivre ses études en Mention Complémentaire Ascensoriste
- Poursuivre ses études en BTS :
  - Electrotechnique (ET)
  - Contrôle Industriel et Régulation Automatique (CIRA)
  - Assistant Technique d'Ingénieur (ATI)
  - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (CRSA)
  - Informatique et Réseaux pour l'Industrie et les Services Techniques (IRIS)
  - Technico-Commercial

**LYCÉE  
PROFESSIONNEL  
JOSEPH VOGT**  
5 rue Paul Burgi  
68290 MASEVAUX  
☎ 03.89.38.07.00  
💻 <http://lycee-masevaux.org>



**Au lycée Joseph Vogt,  
une nouvelle voie de  
réussite professionnelle**

## **Baccalauréat Professionnel Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés**



**PIONNIER DANS L'ACADEMIE**



**SECTION EUROPEENNE ANGLAIS**





PLATEAU TECHNIQUE SYSTEMES

À LA SORTIE DE LA 3<sup>ÈME</sup>, VOUS AVEZ LE PROFIL SUIVANT...

- Curiosité pour les nouvelles technologies
- Attiré par la conception, la réalisation
- Envie de travailler dans un métier du bâtiment
- Intérêt pour les systèmes automatisés et la domotique

... QUE VOUS DEVELOPPEREZ LORS DE VOTRE FORMATION



PLATEAU TECHNIQUE SOUS-SYSTEMES

## CONTENU DE LA FORMATION

### ENSEIGNEMENT GENERAL

- Français
- Histoire-Géographie
- Mathématiques
- Langue étrangère (Allemand ou Anglais)
- Arts appliqués
- Éducation Physique et Sportive
- Accompagnement personnalisé

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Des enseignements professionnels : Câblage, réalisation, paramétrage, maintenance, sciences et techniques industrielles
- PSE (Prévention, Santé, Environnement)
- Economie-Droit / Economie-Gestion

### PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

Les durées de ces périodes sont réparties comme suit :

- 6 semaines en seconde professionnelle,
- 8 semaines en première professionnelle,
- 8 semaines en terminale professionnelle.



MAINTENANCE

POUR EXERCER UN EMPLOI DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL, TERTIAIRE OU HABITAT EN TANT QUE :

- Electricien(ne) installateur(trice)
- Monteur(se) câbleur(se)
- Technicien(ne) d'intervention en maintenance



MISE EN SERVICE